

Ecole : Maternelle de Longvilliers 0780833g
Elémentaire de Rochefort-en-Yvelines 0780283j

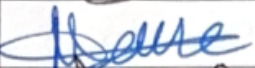
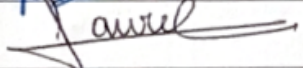
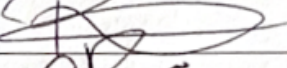
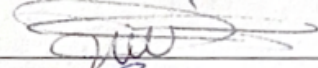
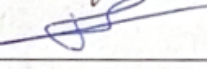
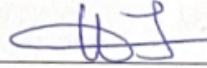
Date : 04/11/2025

Circonscription : Chevreuse

Heure de début : 17h30

Heure de fin : 19h45

Liste d'émargement des membres de droit : (En cas d'absence, préciser en face du nom Absent ou Excusé)

Noms	Qualité	Signature
Mme Mery (Perrotte)	Directrice EEPU et présidente du conseil d'école	
Mme Faure	Enseignante élémentaire	
M Saurel	Enseignant élémentaire	
Mme Bonaventura	Enseignante élémentaire	Excusée
Mme Da Gloria	Directrice EMPU	
Mme Mabit	Enseignante maternelle	
M. Lambert Buisson . S	Président du SIE	
M. Chanclud	Vice-président du SIE	
Mme Nicolle	RPE élémentaire	
Mme Pasquier	RPE élémentaire	
M. Forat	RPE élémentaire	
Mme Guillemot	RPE maternelle	Excusée .
Mme Goffard	RPE maternelle	
Mme Pires Pereira	Suppléante RPE maternelle	
M. Thiéblemont	Enseignant titulaire rattaché à l'EMPU Longvilliers	Excusée .

Ordre du jour :

1	Le conseil d'école	Rôle du conseil d'école
		Résultats des élections
2	Rentrée 2024	Effectifs
		Personnel
		Règlement intérieur
3	Santé et sécurité	Exercices incendie
		PPMS
		Santé des élèves
		Prévention et traitement des situations de conflits
4	Pédagogie	Projet d'école
		Évaluations nationales élémentaire
		Protocole « Pour une entrée sécurisée au CP »
		APC
		Projets de l'école maternelle
		Projets de l'école élémentaire
5	Comptes de l'école	OCCE
		Budget SIE
6	Questions	Questions des écoles vers le SIE
		Questions des parents vers les écoles
		Questions des parents vers le SIE

1) LE CONSEIL D'ÉCOLE

a) Le rôle du conseil d'école :

Les membres sont questionnés sur leur accord pour que les deux prochaines réunions de conseil d'école soient communes entre la maternelle et élémentaire : à l'unanimité les membres donnent leur accord.

b) Résultats des élections :

Les représentants de parents d'élèves ont été élus lors des élections du vendredi 11 octobre 2024. Dans chaque école, une seule liste s'est présentée « *sans appartenance* ».

• Maternelle :

Nombre de sièges à pourvoir : 2

Taux de participation : 65,52 %

2 sièges ont donc été pourvus avec 38 suffrages exprimés.

Sont élus :

Titulaires : Mme GOFFARD Julie (*Maman de Léana en GS*) et Mme GUILLEMOT (*Maman de Côte en MS*)

Suppléants : Mme PIRES PEREIRA Julie (*Maman de Luna en PS*)

• Élémentaire :

Nombre de sièges à pourvoir : 3

Le taux de participation : 79.37 %

Sont élus :

Titulaires : Mme Nicolle Pauline (*Maman de Jaden en CM2 et Isaline en CP*), Mme Pasquier Edwige (*Maman d'Apolline en CE1*), M. Forat Emmanuel (*Papa de Phryne en CM1*).

Les représentants de parents élus le sont jusqu'à la prochaine élection en octobre 2026 et seront membres de la commission électorale à la rentrée 2026 (*préparation des élections et matériel de vote, dépouillement des élections*).

2) RENTREE 2025

a) Effectifs:

• Maternelle :

Il y avait 34 élèves inscrits à la rentrée 2025/2026 + 1 au retour des vacances de la Toussaint en MS, soit 35 élèves.

Classe de Mme Da Gloria : 20 élèves répartis comme suit : 14 MS et 6 PS

Classe de Mme Mabit : 15 élèves répartis comme suit : 15 GS

Prévisions pour l'année 2026-2027 : 10 PS sont attendus ce qui porterait l'effectif total à 30.

• Élémentaire :

Il y a 76 élèves inscrits à la rentrée 2025/2026.

Classe de M. SAUREL : 26 élèves répartis comme suit : 10 CM1 et 16 CM2.

Classe de Mme FAURE : 24 élèves répartis comme suit : 17 CE1 et 7 CM1.

Classe de Mme PERROTTE : 26 élèves répartis comme suit : 11 CP et 15 CE2.

Prévision pour l'année 2025-2026 : Une arrivée de 15 GS est annoncée ce qui porterait l'effectif total à 75.

b) Personnel de l'école :

• Maternelle :

Enseignants : Mme Elise DA GLORIA et Mme Béatrice MABIT, M. Sylvain THIEBLEMONT (*Titulaire remplaçant rattaché à l'école*). Décharge de direction : Mme LETEINTURIER 7 fois entre septembre et janvier, Mme FRESNY (*5 fois entre février et juin*) pour un total de 12 jours durant l'année.

ATSEM : Mme Christelle CUZON (à temps plein), Célie MARTIN (à mi-temps /le matin)

Service de cantine : Nacer et Mme Sylvie GUÉRET

Garderie : Nacer et Mme Christelle CUZON

Surveillance cantine : Mme Sylvie GUÉRET et Mme Christelle CUZON

- **Élémentaire :**

Enseignants : Mme Nolwenn PERROTTE, M. Xavier SAUREL, Mme Claire-Marie FAURE et Mme BONAVENTURA jusqu'au 30 novembre.

Décharge de direction : Mme FRESNY jusqu'en janvier puis Mme GARNIER pour le restant de l'année.

Garderie du matin : Joël PETIT

Préparation des repas, service de cantine : Mme HARDY Malika

Service de cantine : Mme MARTIN Célie et Mme HARDY Malika

Surveillance de la pause méridienne : Joël PETIT et Jennifer

Etude : Mme HARDY Malika et Mme SAKHO Fatou

AESH : Mme GUERIN Delphine

- c) **Vote du règlement intérieur (Annexes 2 et 2bis)**

- **Maternelle :**

Le règlement intérieur a été modifié en catégorie IV (*Droits et obligations des membres de la communauté éducative*) :

- point « **obligation des élèves** » : Les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur sont demandés par les enseignants et respecter le contenu des programmes (Article R511-11 du code de l'éducation).

- point « **droits des enseignants** » : Dans le respect des programmes, les enseignants bénéficient d'une liberté pédagogique (Article L912-1-1 du Code de l'éducation). A ce titre, ils bénéficient, par conséquent, du libre de choix des supports et des méthodes qui leur conviennent pour mener à bien les apprentissages.

Le règlement intérieur est reconduit à 6 voix sur 6. Il sera communiqué rapidement, via les pochettes de liaisons et disponible sur le digipad. Les parents devront le lire, le signer et l'appliquer.

- **Élémentaire :**

Le règlement intérieur est également modifié à l'élémentaire avec les mêmes points et ajoute en catégorie II (*Droits et obligations des membres de la communauté éducative*), point 1 (*droits et obligation des élèves*). Sont ajoutés aux objets interdits, les montres connectées selon (*Article L. 511-5 du Code de l'éducation*).

Le règlement intérieur est reconduit à 9 voix sur 9. Il sera communiqué rapidement, par mail et disponible sur l'ENT ONE. Les parents devront le lire, le signer et l'appliquer.

3) **SANTÉ ET SÉCURITÉ**

- a) **Incendie**

- **Maternelle :**

Le premier exercice incendie a été fait le 25 septembre à 15h50, il s'est très bien déroulé.

Temps d'évacuation : 1min 05 sec. Les élèves étaient prévenus. Le dispositif fonctionne parfaitement.

- **Élémentaire :**

Un exercice incendie a eu lieu le 29/09/25, il s'est très bien déroulé.

Temps d'évacuation : 1min 04 sec. Les élèves n'étaient pas prévenus. Le dispositif fonctionne parfaitement.

- b) **PPMS**

Les dates des exercices PPMS n'ont pas encore été communiquées par notre hiérarchie.

Comme à l'habitude, il y aura 2 exercices dans l'année.

Toutefois, en prévision des prochains PPMS, il serait important que les brise-vue posés l'an passé soient coupés à la bonne hauteur pour nous permettre de voir à l'extérieur. De même il faut que les brise-vues soient installés dans la salle de motricité de la maternelle.

- c) **Santé des élèves**

- **PAI :**

Si un élève est porteur d'une maladie chronique (*asthme, allergies, intolérance alimentaire...*), les parents doivent s'adresser à la directrice afin d'obtenir un dossier de PAI (*projet d'accueil individualisé*) pour que les soins puissent être prodigués par l'équipe enseignante ou périscolaire.

Le premier PAI doit être complété par le médecin traitant.

Concernant les renouvellements, la reconduction est automatique.

Si vos enfants sont détenteurs d'un PAI en année scolaire 2024-2025, il est important d'en faire la reconduction.

- **Bilans infirmiers des 4 ans à la maternelle**

Dans notre école maternelle, tous les élèves de 4 ans, bénéficient d'un dépistage infirmier en moyenne section par la PMI. Cette année, il a eu lieu les 29 septembre et 13 octobre

Ce bilan permet de réaliser :

- un dépistage des troubles de l'audition
- dépistage des troubles de la vision
- dépistage des troubles du langage
- évaluation de la croissance
- évaluation de l'hygiène de vie et des rythmes quotidiens de l'enfant
- vérification des vaccinations

Si un suivi ou une consultation médicale/paramédicale est nécessaire, les parents ont été informés par l'infirmière puéricultrice via les carnets de santé.

- **Dépistages infirmiers à l'élémentaire :**

Les élèves de CP et de CE2, ont un suivi organisé par l'infirmière scolaire, Mme DEBAUCHE.

Elle sera présente dans l'école les lundis 24/11/25, 1/12/25, 8/12/25, 15/12/25 et 5/01/26.

Ces dépistages permettent de réaliser :

- Un entretien avec l'élève ;
- Des examens biométriques ;
- Un examen bucco-dentaire ;
- Une surveillance de l'hygiène générale ;
- Un dépistage des troubles sensoriels ;
- Une prise de tension artérielle ;
- Un dépistage des handicaps ou anomalies du squelette ;
- Une vérification des vaccinations ;
- Une retranscription des observations infirmières sur le dossier de santé de l'élève ;
- Un suivi des avis infirmiers donnés aux familles ;
- Une orientation de l'élève vers le professionnel adapté, si cela se justifie ;
- Un signalement au médecin de l'Éducation Nationale des enfants qui semblent avoir besoin d'un suivi médical personnalisé

- **RASED :**

Si des difficultés sont repérées par l'équipe enseignante (*gène sensorielle, absentéisme dû à une raison médicale, problème d'hygiène, problème de socialisation et de comportement, difficulté d'apprentissages ...*) celle-ci peut proposer aux parents des dépistages infirmiers, des évaluations par le psychologue scolaire, un suivi par le RASED.

En maternelle, une concertation avec l'équipe du RASED a eu lieu le 06.10.25

En élémentaire, une concertation avec l'équipe du RASED a eu lieu le 06.10.25

Mme PERROTTE demande une nouvelle fois au S.I.E., s'il est possible que dans le courrier d'attribution du budget qu'une ligne apparaisse notifiant le budget pour le RASED.

d) Protocole de gestion de conflits

- **A la maternelle :**

- Protocole de gestion des conflits au sein de l'école : Les **messages clairs**. Le but est de guider les enfants dans l'émission de message clairs (« *voici ce que tu as fait ...* », « *je me suis senti ...* ») et d'aider les enfants à trouver eux même réparation (*excuses, arrêt du geste, aide, réparation ...*)

en travaillant sur l'empathie.

Des affiches pour les enfants et pour les adultes ont été installées dans la cour. Toutes les parties ont été informées et pour que le protocole fonctionne il est nécessaire que tous les adultes le mettent en place.

• **A l'élémentaire :**

- Les messages clairs
- La reconduction des ateliers « *bien-être* » suite à l'intervention du RASED
- Protocole « **pHARE** » qui a été présenté en réunion de rentrée et dont la plaquette a été distribuée à l'ensemble des familles.
- Journée « *Non au harcèlement* » le 06 novembre 2025.

4) PEDAGOGIE

a) Le projet d'école

Le projet d'école n'a pas changé et est reconduit :

Pour rappel, il s'appuie sur le projet de territoire de l'académie de Versailles qui se décline en 3 axes :

Axe 1 : des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages

Axe 2 : des collectifs apprenants et engagés

Axe 3 : apprendre, s'épanouir, se transformer

A l'élémentaire : Rappel que les objectifs majeurs sont les suivants :

- Travail régulier en lecture : fluence + compréhension des récits oraux et écrits.
- Travail régulier en résolution de problème et mémorisation des faits numériques (*retenir des procédures de calculs efficaces*).

Dans ces deux composantes : Instauration dans toutes les classes de rituels quotidiens.

- Fédérer les élèves entre les classes en les faisant participer aux mêmes projets. Pour l'année 2025-2026 le thème du « *Voyage autour des contes* » a été retenu.
 - P1 : les contes traditionnels
 - P2 : Les contes détournés
 - P3 : La mythologie
 - P4 : Les contes du monde
 - P5 : Les fables et les légendes
- Maintenir des partenariats locaux :
 - Bibliothèque.
 - Odyssée 78.
 - Pratique du tennis avec l'UNION Rochefort-Longvilliers (*juin*).
 - Développer un partenariat avec mobil sport 78 -TER (*Territoire Educatif Rural*).
 - Conservatoire de Rambouillet.

A la maternelle : Rappel des objectifs :

- Travail régulier en compréhension de récits oraux et écrits et résolution de problèmes.
- Stimuler l'autonomie (*ateliers de manipulation individuels*).
- Lien entre l'école et les familles avec Klassly.
- Mise en place de pratiques innovantes (*école dehors et espaces à scénario*).
- Projet en lien avec les partenaires locaux.
- Lien de transition entre les établissements (*crèche, école élémentaire*).
- Lien pérenne entre les équipes des 2 écoles.

b) Les évaluations nationales en élémentaire

Les évaluations nationales de début d'année concernent tous les élèves de CP au CM2. La passation de ces évaluations a eu lieu du 8 au 19 septembre 2025.

Elles sont découpées en plusieurs séquences de français et de mathématiques. A partir du CE1, s'ajoute une séquence supplémentaire de lecture fluence.

3 objectifs :

- Donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser (*notamment en mettant des aides pédagogiques en place dans ce but*).
- Permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité. Ce qui signifie, qu'au vu des résultats sur certains items, il peut être proposé à l'ensemble des enseignants d'une circonscription, des animations pédagogiques afin de mettre en œuvre collectivement des actions pour lutter contre l'échec dans un item particulier.
- Pour finir, disposer d'indicateurs permettant de mesurer, au niveau national, les performances du système éducatif.

Dans notre école, voici les conclusions de ces évaluations.

CP : Très bons résultats dans l'ensemble

Mathématiques : les items les moins réussis sont « *quantifier une collection* » et « *placer sur une droite graduée* », deux types d'exercices limités par le temps avec beaucoup d'exercices à réaliser.

En français : RAS

CE1 : Très bons résultats en français et légèrement moins en maths

En français : là où les élèves « *fragiles* » ou « *à besoins* » apparaissent, c'est en lecture de mots ou de texte.

En lecture : 7/17 élèves fragiles et 1 à besoin

En mathématiques : les résultats sont plus hétérogènes. Ce qui est particulièrement échoué : la résolution de problèmes, mais nous observons que les énoncés sont particulièrement implicites par rapport à la compréhension d'un élève de CE1 le 9 septembre.

L'exercice sur la droite graduée est aussi échoué, mais l'enseignante a observé que les enfants n'ont pas tourné les pages.

CE2 :

Français : résultats très bons en français. Un item moins bien réussi pour 2/15 (*les classes de mots*).

Mathématiques : résultats plus hétérogènes avec deux enfants à besoins. L'item le moins bien réussi est « *mémoriser les faits numériques* », suivi de « *résolution de problème* ».

CM1 :

Français : ensemble moyen (*cohorte signalée sur les évaluations nationales depuis leur entrée au CP. Chaque année, cette cohorte est en difficulté aux évaluations nationales*).

Items les moins bien réussis : identifier la relation sujet/verbe, reconnaître les principaux constituants de la phrase sujet/verbe, et savoir trouver des synonymes (*élèves fragiles, pas à besoin*).

La fluence est également moyenne.

Maths : Items échoués : mémoriser des procédures (*10/17 à besoin*) et mémoriser des faits numériques (*11/17*). À mettre aussi au regard du temps accordé à cet exercice : 1 min pour faire un maximum de calculs.

À noter que, dans cette cohorte, 2 élèves font l'objet d'un PPS.

CM2 :

Globalement, les évaluations nationales sont réussies.

Français : items les plus échoués : maîtriser l'accord du verbe et écrire des mots.

Maths : items échoués : mémoriser des faits numériques + mémoriser des procédures (*même remarque sur la problématique du temps + la mobilisation de tous les types d'opérations*).

Conclusion :

On remarque qu'en maths, ce sont toujours les mêmes composantes qui sont échouées : mémoriser des procédures, mémoriser des faits numériques. Cela est une observation nationale.

Remédiation des enseignants : APC pour les élèves à besoin, et pour l'ensemble de la classe, il faut pratiquer des entraînements réguliers.

De ce fait, mise en place d'ateliers mathématiques type « *course aux nombres* », « *le compte est bon* », etc. Inscription à la **Course aux nombres** pour toute l'école et à la **Semaine des maths**.

Les parents dont les enfants auraient rencontré des difficultés lors de ces évaluations ont tous été invités par les enseignants à une rencontre afin d'expliquer les résultats et proposer des aménagements pédagogiques pour viser la réussite des élèves.

c) Protocole pour une entrée sécurisée au CP

Courant novembre et décembre, les Grandes Sections réaliseront des « évaluations » dans le cadre du protocole pour une entrée sécurisée au CP. Elles serviront de point d'appui pour un travail de remédiation et d'approfondissement afin que les élèves soient bien préparés à l'entrée en CP. Pour les élèves présentant des écarts importants, le médecin scolaire pourra être sollicité.

d) Les APC

Ces aides pédagogiques complémentaires ont lieu tous les mardis pour les élèves de CP et CE, tous les jeudis pour les élèves de CM et les lundis ou mardis ou jeudis midi pour les élèves de maternelle.

A l'élémentaire, elles sont prises en charge par Monsieur SAUREL et Mmes FAURE / BONAVENTURA et les notions abordées sont établies en fonction des besoins identifiés. Les enfants concernés par cette aide reçoivent un mot sur l'ENT ou dans la pochette de liaison afin d'informer les parents.

A la maternelle, elles sont prises en charge par Mme MABIT en fonction des besoins identifiés.

e) Les projets de la maternelle pour 2025/2026

- Thème annuel : l'amitié
- Ecole du dehors : ½ journée par semaine, les élèves apprennent autrement en se rendant en extérieur pour mener les apprentissages : vendredi matin pour les GS et mardi matin pour les PS/MS. Merci à la mairie de Longvilliers pour tout ce qui est fait pour aider dans la mise en place de ce projet : prêt du terrain, désherbage, semi de pelouse, entretien du terrain...
- Klassly : application qui permet de créer du lien entre l'école et la maison avec passation d'informations mais également partage de moments de classe et la vie de l'école.
- Bibliothèque : Un après-midi tous les 15 jours, les élèves profitent de temps de bibliothèque en lien avec la bibliothèque de Rochefort-en-Yvelines. Une fois par mois, les GS se rendent à la bibliothèque de Rochefort.
- Ecole et cinéma pour les GS : Le dispositif « *École et cinéma* » permettra aux élèves de grande section de découvrir le cinéma comme art à travers un parcours de trois films en salle. Il contribue à leur éducation artistique et culturelle en développant leur sensibilité, leur imagination et leur capacité à échanger autour d'œuvres cinématographiques. Il constitue une ouverture culturelle et collective en dehors de l'école, dans un lieu artistique de proximité en lien avec l'objectif de notre projet d'école (*S'impliquer dans des projets de territoire à haute valeur éducative*) en travaillant en collaboration avec des structures culturelles de proximité.
- Les incorruptibles : Une sélection de 6 albums a été présentée aux enfants de GS par Véronique la bibliothécaire. Les livres passeront dans les familles. A la fin de l'année, chaque élève votera pour son livre préféré lors d'une venue à la bibliothèque de Rochefort-en-Yvelines. Le but est également d'apprendre à argumenter et d'éveiller l'esprit critique. Les votes sont ensuite transmis et le livre reçoit le **Prix des incorruptibles**.
- Projet TER : Collaboration avec une troupe de théâtre locale : Présentation de leur spectacle jeune public et 10 interventions dans les classes pour travailler l'expression orale et corporelle.

f) Les projets de l'élémentaire pour 2025/2026

- Bibliothèque : Un mardi par mois, les classes se rendent à la bibliothèque de Rochefort. Ils peuvent choisir des livres et les emprunter. Ensuite, Sylvie leur lit une ou deux histoires sur un thème.

- Projet bien-être dans la cour d'école : Reconduction du projet entamé l'année dernière pour limiter les conflits tout en y incluant les attentes institutionnelles APQ. Reconduction des messages clairs et ajouts de jeux de cours afin de favoriser un climat scolaire serein. Achat de nouveaux jeux de cours : ballons/corde à sauter/jeux de sable.
- ENT ONE : Cet ENT permet de créer du lien entre l'école et les familles. C'est sur cette application que vous trouverez des informations sur l'école, des moments de classe que nous vous partageons et c'est aussi l'outil de communication à privilégier lorsque vous voulez contacter un enseignant.
- LPO : Les CM1/CM2 bénéficient de 4 séances gratuites sur le thème « *devient un petit ornithologue* ». La première séance aura lieu le 7/11/25.
- Natation scolaire : CP, CE2 et CM2 sont concernés par l'enseignement de la natation qui aura lieu lors du 1^{er} semestre de l'année scolaire. Elle se déroulera à la piscine de Rambouillet, les lundis matins. A partir du 3/11/25 et jusqu'au 13/02/26. Ce sont Mme FAURE et M. SAUREL qui accompagneront les groupes.
- La grande lecture : Tous les midis, au retour de la cantine, les élèves ont 20 minutes de lecture plaisir. Chacun peut apporter son livre ou en emprunter un dans la bibliothèque de classe.
- Projet avec le conservatoire de Rambouillet : Cette année l'école s'est portée candidate pour bénéficier de l'intervention d'une intervenante, dumiste du conservatoire de Rambouillet. Notre école a été sélectionnée sur le projet « *Le voyage d'Annabelle* », un conte musical théâtralisé. Les élèves bénéficieront de 12 séances de 45 minutes à raison de d'une séance toutes les 2 semaines. La première séance aura lieu le 04/11/25. Les élèves travailleront à la découverte du conte et la mise en scène de ce dernier, le travail de la voix et du corps. Nous espérons que ce projet aboutira à un spectacle mais pour le moment nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réussite et la possibilité de la réalisation de ce projet.
- Spectacle à la lanterne : **Goupil** (*pièce de théâtre*) sur le conte de Renard c'est le 25 novembre après-midi.
- Projet TER : Comme annoncé lors du dernier conseil d'école, notre école, rattachée au collège de Bonnelles est ciblée dans le dispositif TER (*Territoire Educatif Rural*). A ce titre, l'école peut prétendre à obtenir une subvention qui permettrait de répondre à une problématique de territoire et permettrait également d'atteindre un des objectifs du TER. Pour l'élémentaire, nous avons ciblé l'objectif « ambition sport et bien-être », qui nous permettrait de prétendre à la venue d'un internant sportif équipé de matériel permettant de répondre à notre problématique de manque de structure sur la commune et également du coût qu'engendre l'achat de matériel sportif. Le projet a une valeur de 4200€. L'éducation nationale subventionne 1000 € de ce projet et le restant est porté par le S.I.E. que nous remercions chaleureusement.

Le projet débutera jeudi 13/11/25 à raison d'une séance par semaine.

5) FINANCES

a) OCCE

• Ecole maternelle

Dénomination	Entrées	Sorties	Total
			490,64 €
Fonctionnement de coopérative (<i>adhésion + assurance</i>)		84,60	406,04 €
Subvention SIE	585		991,04 €
Vente des photos de classe	222,30		1213,34 €
Subvention classe d'eau 2024/2025	1400		2613,34 €
Dépenses à prévoir			
Entretien des poules		247 €	2366,34 €
Régies d'avance des coopératives de classes		300€	2066,34 €

Entrées à prévoir			
Don AME	1082,26		3148,60 €

- **Ecole élémentaire**

Date	Dénomination	Entrées	Sorties	Total
30.08.25				2138.99 €
04.09.25	Subvention SIE	1085€		3223.99
A venir				
	Transport La Lanterne		1100€	
	Spectacle Goupil		456€	1667.99

b) SIE

- **Maternelle :**

Attribution d'une subvention de 2 050 € pour le fonctionnement de l'école : achat de matériel type (*papeterie, matériel d'art visuel, jeux de manipulation pour les classes, manuels pédagogiques ...*)

A ce jour, 824,44 € n'ont pas encore été utilisés.

- **Elémentaire :**

Attribution d'une subvention de 3 800€ pour le fonctionnement de l'école : achat des cahiers, fichiers, manuels, guides pédagogiques, papier, matériel d'art visuels, jeux de cour projet bien-être, quelques jeux de société/autonomes etc.

A ce jour, il reste 170.50€

Aura lieu d'ici la fin de l'année civile une commande de fourniture pour le RASED d'un montant de 100€ comme cela leur avait été alloué l'an passé lors d'un conseil d'école.

Le reliquat servira à l'achat de jeux de cour.

6) QUESTIONS

1) Questions des écoles vers le SIE

1. Portail de l'école élémentaire

Serait-il possible de connaître l'avancement du projet d'ouverture à distance du portillon de l'école élémentaire ?

Comme nous l'avons déjà évoqué, les retardataires ou les rendez-vous médicaux des élèves nous obligent parfois à laisser la classe quelques instants pour accompagner un enfant à la sortie. Cette situation pose un réel problème de sécurité.

Les devis que nous avons reçus sont loin d'être raisonnables. A la suite de l'intervention des agents communaux, nous avons pu identifier qu'il y a bien un câble dans la serrure. Nous allons prendre contact avec la société qui a installé le système actuel pour qu'il revienne remettre le dispositif qui avait été enlevé pour être compatible avec Vigipirate. Cela permettra d'ouvrir le portillon, depuis les deux consoles en place ou depuis un téléphone portable.

2. Présence de chats dans la cour

Nous rencontrons un problème récurrent avec les chats appartenant aux locataires du logement de l'école élémentaire.

Ces animaux font régulièrement leurs besoins dans la cour et le bac à sable, et déposent parfois des "trophées" (*souris mortes*) sur les appuis de fenêtre de l'école.

Les boîtiers à ultrasons installés ne se sont pas révélés efficaces et dérangent fortement les enfants.
Quelles autres solutions pourraient être envisagées pour remédier à cette situation ?

Si les boîtiers à ultra-sons sont inefficaces, la seule solution temporaire, est que les agents techniques passent tous les matins avant 8h30 pour enlever excréments et les trophées.

3. Filtrage Internet

Lors des réunions de directeurs, nous sommes régulièrement interrogés sur la présence d'un filtrage Internet dans nos écoles.

Ce dispositif n'est actuellement pas en place à Rochefort ni à Longvilliers.

Pouvez-vous nous indiquer quand sa mise en service est prévue ?

La solution AmonEcole portée par l'Education Nationale n'est plus maintenue. Nous pouvons envisager l'acquisition d'une autre solution, mais en aucun cas le SIE pourra en assumer le paramétrage. Il faudra que l'Education Nationale en définisse le paramétrage (*filtrage*) et sa maintenance. Nous sommes à la disposition de l'Education Nationale pour les préconisations de solutions.

4. Problèmes d'impression – matériel informatique

Les ordinateurs de Mme FAURE, Mme MABIT et Mme DA GLORIA rencontrent des problèmes de réglages empêchant les impressions.

Serait-il possible de solliciter le prestataire informatique afin qu'il intervienne pour effectuer les vérifications nécessaires ?

Oui, demander à LDS d'intervenir, et leur demander un rapport circonstancié sur leur intervention et les solutions apportées.

5. Problème d'humidité

Un problème d'humidité a été constaté dans la classe de Mme Perrotte ainsi que dans les toilettes du même bâtiment (présence de taches noires au plafond).

Pouvez-vous prévoir une vérification et, si besoin, une intervention pour y remédier ?

Il est demandé aux agents techniques d'aller faire un diagnostic ce mercredi.

Questions concernant la maternelle :

Concernant le temps de la garderie, les parents pouvaient entrer dans l'école pour venir chercher les enfants. Ce n'est plus le cas, pourquoi ?

Depuis la mise en place du plan Vigipirate, les parents n'ont plus le droit d'entrer dans l'école. Toutefois, avec le temps, le personnel SIE est devenu plus souple.

Cependant, un souci a eu lieu entre un parent et un enfant qui n'était pas le sien.

De ce fait, les règles de sécurité sont rappelées au personnel et doivent être appliquées, ainsi l'accès n'est plus autorisé aux parents.

Concernant le temps de cantine.

Les enfants rapportent qu'ils ne peuvent pas choisir leur place ni leur voisin. Pouvons-nous en savoir plus sur cette règle ?

Le S.I.E. répond qu'une table est plus petite les autres et que de ce fait elle est destinée aux élèves de PS. Par ailleurs, le SIE répond que les enfants ont tendance à se remettre à la place qui leur a été assignée la première fois.

Les enfants ne peuvent courir dans la cour.

Les boules des tilleuls étant tombées, cette mesure a été prise simplement durant une journée.

2) Questions des parents vers l'école élémentaire :

1) Depuis environ deux ans environ, les enfants ne sont plus autorisés à apporter leurs propres jeux (*comme les billes, cartes Pokémon, etc.*) pour jouer dans la cour de récréation.

Un retour à cette pratique est-il envisagé ?

Non, un retour de cette pratique n'est pas envisagé conformément au règlement intérieur. L'apport d'objets personnels génère trop de conflits entre les enfants et également pour les enseignants qui se retrouvent à gérer les plaintes des enfants et des parents.

L'usage de matériel collectif est donc la solution adéquate à ces difficultés.

À la suite de cette interdiction, un investissement avait été réalisé pour l'achat de jeux destinés à la cour.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Est-il prévu de renouveler ou compléter ce matériel ?

Les jeux de cour sont renouvelés chaque année, notamment l'achat de ballons, cordes à sauter, matériel pour le sable. Les autres investissements réalisés, pétanques, croquet, Möllky, sont toujours existants dans la cour mais plus réellement utilisés par les enfants. Cela dépend des périodes.

Comme évoqué précédemment, chaque année une partie du budget alloué par le SIE sert à ce renouvellement.

3) Questions des parents vers le SIE :

Etude :

- Peut-on envisager une autre organisation du temps de garderie le soir ?
Actuellement on ne peut pas récupérer les enfants avant 18h.
- Certains parents voudraient savoir s'il était envisageable de faire 2 sorties possibles :
Une sortie à 17h ? Et une sortie à 18h ?

Sachant que les enfants goûtent en générale de 16h30 à 17h, puis partent en étude de 17h à 18h.

- Avec bien sur un tarif sur les 2 créneaux de 16h30 à 17h et de 16h30 à 18h/18h30.

Pour un problème de responsabilité (horaires), ce n'est pas possible. Si une personne devait être mobilisée pour une activité « garderie », le coût serait à calculer pour le nombre d'enfants qui fréquenteraient cette activité. De plus, l'étude commence souvent avant 17h.

Centre de loisir :

- Est-il envisagé de trouver une solution ?

Aucun retour à l'appel d'offre. Les mandataires sollicités expliquent qu'ils ne peuvent s'engager en-dessous de 20 élèves.

Garderie matin :

- Des interrogations concernant l'avenir de Joël, membre apprécié du temps de garderie du matin.
Bien qu'il y ait eu quelques soucis sur le temps du midi.
Pouvez-vous nous confirmer s'il sera maintenu à son poste ou si un changement de personnel est envisagé ?
Nous insistons sur l'importance de la stabilité des équipes pour la sécurité affective et les repères des enfants.

Joël s'est vu proposé un contrat par le SIE afin qu'il reste parmi les effectifs du personnel.

Tarif de la cantine:

- Va t'il augmenter ? Car le prix actuellement est déjà élevé.

La cantine n'augmentera pas avant la fin d'année 2025. M. CHANCLUD a refusé l'augmentation compte-tenu des problèmes rencontrés sur les périodes passées.

Prochaine séance : le 10 février 2026 à 17h30

La séance est levée à 19h45.

Présidente de séance
Mme Mery

Secrétaire de séance
M. Saurel